



14610

Tél. : 02 31 44 14 98
Fax : 02 31 44 28 50

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le 26 janvier à 20 heures 30, s'est réuni le Conseil municipal légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas DELAHAYE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M Rémi BANDRAC, Mme Françoise RIVIERE, Mme Véronique MARGUERITE, M Pierre PAUMIER, Mme Maud MAHLER, M Daniel BOUR, M Didier MAITREL, M Frédéric NIGEN, Mme Sylvie LANGLOIS, Mme Odile LEREBOURS, M Michel POUTEAU

ABSENTS EXCUSES : M Gérard TOUYON donne pouvoir à M. Rémi BANDRAC

ABSENTS :

Lecture est faite du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2017.

M Didier MAITREL est élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1 DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT A VOCATION SCOLAIRE SIVOS abc

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité désigne les représentants suivants :

3 Titulaires : Véronique MARGUERITE, Sylvie LANGLOIS, Frédéric NIGEN

1 Suppléants : Nicolas DELAHAYE

2) PROJET AIRE DE JEUX DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement d'une aire de jeux sur le terrain entre la salle polyvalente et l'impasse Alfred Harel. Pour mener à bien ce projet, il expose au conseil municipal qu'il serait opportun de présenter une demande de subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire, de solliciter de Cœur de Nacre une subvention aux taux le plus élevé possible.

Le coût de ces travaux est estimé à 95 000 € TTC

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Commune d'Anisy doit lancer une consultation pour l'aménagement d'une aire de jeux.

Il est proposé au conseil municipal :

- De procéder à la réalisation de l'aménagement de l'aire de jeux
- De lancer une consultation
- De solliciter une subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire
- De solliciter de Cœur de Nacre une subvention aux taux le plus élevé possible

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet de création de l'aire de jeux
- Sollicite une subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire
- Sollicite de Cœur de Nacre une subvention au taux le plus élevé possible
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet et à l'obtention des subventions.
- Autorise Monsieur le Maire à lancer les consultations nécessaires.

3) QUESTIONS DIVERSES

- Les 6 et 7 avril 2017, nous accueillerons nos amis canadiens à l'occasion de l'inauguration de la rue Clarke Lawson.
- Nous venons d'être informés que les travaux d'eau potable pourraient commencer rue des écoles le 13 février 2017. Une réunion est programmée le 01 février avec le maître d'œuvre et le syndicat d'eau potable.
- Prochain conseil municipal : vendredi 3 mars

La séance est levée à 22h00 .